

Frais d'inscription à l'examen professionnel 2024

Pour candidate à l'examen professionnel de Coordinatrice/Coordinateur en médecine ambulatoire orientation clinique et gestion

Le tarif pour les frais d'examen est défini en début de chaque année civile en cours. Pour les sessions de rattrapage de l'année suivante, le tarif de l'année suivante s'applique.

L'ensemble des autres conditions est détaillé au chiffre 3.4 du règlement concernant l'examen professionnel et au chiffre 3.5 des directives relatives au règlement de l'examen professionnel.

Frais d'examen (examen complet)	CHF 1'500.00
2e branche (étude de cas, présentation, entretien professionnel)	CHF 1'200.00
Les deux branches en une seule session	CHF 2'500.00
Répétition de l'examen (étude de cas, présentation, entretien professionnel)	CHF 1'200.00
Répétition de l'examen (présentation, entretien professionnel)	CHF 900.00
Répétition de l'examen (entretien professionnel, présentation recommandée)	CHF 900.00
Répétition de l'examen (étude de cas)	CHF 1'000.00
Répétition de l'examen (écrit)	CHF 800.00
Répétition de l'examen (présentation)	CHF 450.00
Répétition de l'examen (étude de cas, entretien professionnel)	CHF 1'200.00
Répétition de l'examen (étude de cas, écrit)	CHF 1'300.00
Répétition de l'examen (entretien professionnel, écrit)	CHF 1'200.00
Retrait de l'inscription (jusqu'à 2 mois avant le début de l'examen)	CHF 400.00
Rappel pour réclamation de documents manquants/incomplets	CHF 50.00

La taxe pour la répétition de certaines parties d'examen correspond au maximum à la taxe d'examen pour l'ensemble de l'examen.

Approuvé par la commission d'assurance de qualité de l'Odamed OrTra formation professionnelle AM le 23 août 2023.

La présidente :

Nicole Löhner

L'administrateur :

Bruno Gutknecht, avocat